

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 19 octobre 2022 à 20 heures 30 minutes

Présents :

M. ALIAGA Nicolas, Mme BONNET Marie-Hélène, M. FIGUET Max, M. GUILLIEN Alexandre, Mme LAFAURY Claire, Mme PERRENOT Virginie, M. RAMSAMY Sheilendra.

Procuration(s) :

M. BABOIN Gilles donne pouvoir à Mme BONNET Marie-Hélène, M. LEOPOLD Mathieu donne pouvoir à M. GUILLIEN Alexandre.

Absent(s) :

Mme AUDIGANE Marie-Céline, M. THIVOLLE-CAZAT Jérémie.

Excusé(s) :

M. BABOIN Gilles, M. LEOPOLD Mathieu

Secrétaire de séance : Mme PERRENOT Virginie

Président de séance : Mme BONNET Marie-Hélène

1 – Adoption de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Autorisation pour le devis de Véolia pour l'alimentation des réserves de DECI.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 – DM N°3.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 – Autorisation pour le devis de OBB pour les travaux de Végétalisation.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Fait à Fay-le-Clos
Le Maire,

